

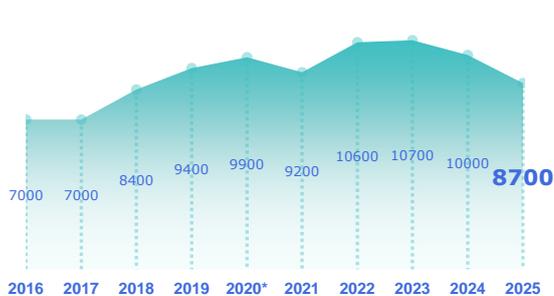


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2025

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

- 1 200



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs

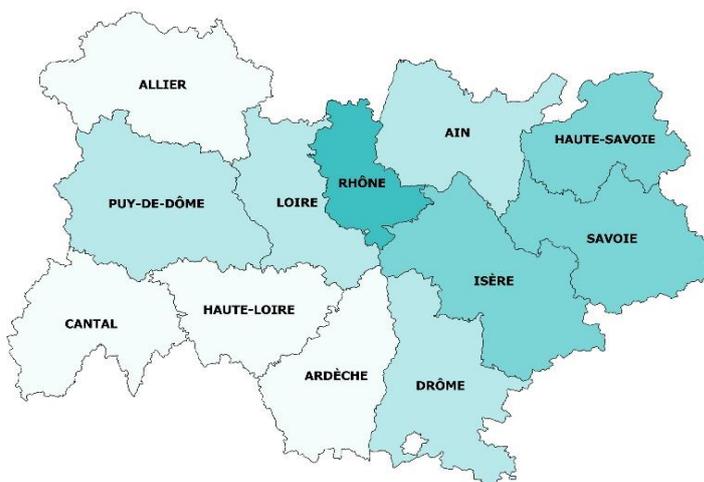


des établissements envisagent de recruter

Répartition par département

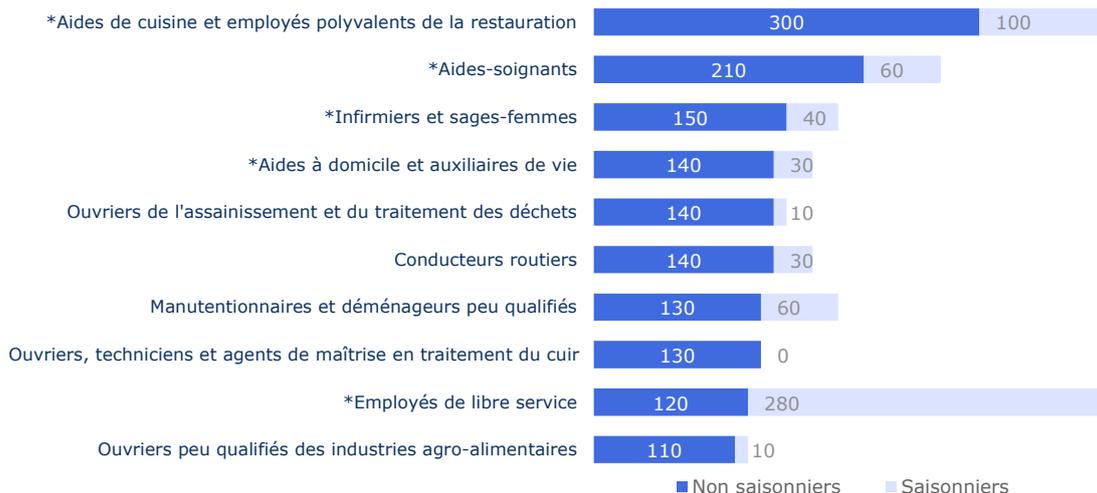
Nb projets 2025

- < 12 500
- De 12 500 à 25 000
- De 25 000 à 50 000
- > 50 000



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

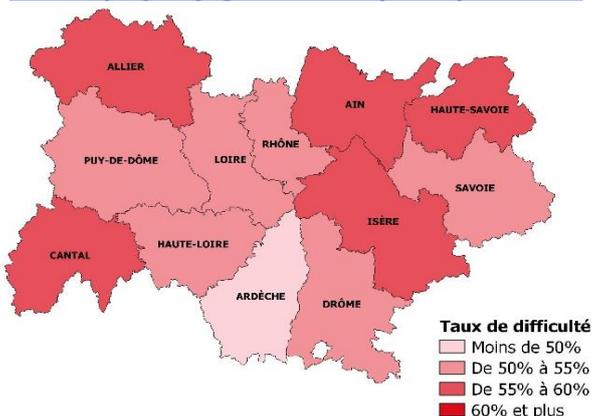


Répartition par secteur d'activité

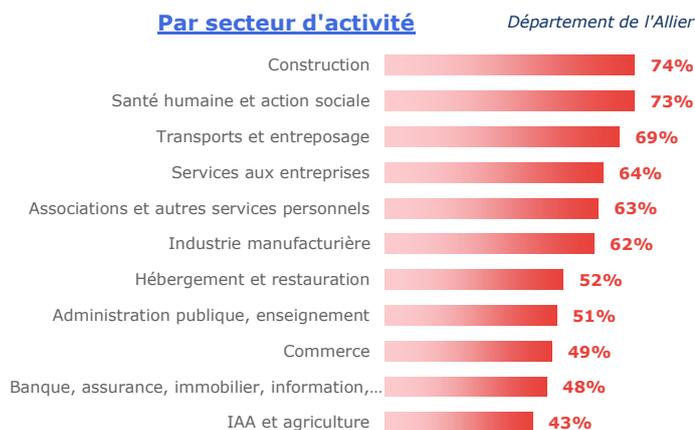


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2025	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	60	60	98%	54%	2%
Médecins	60	60	98%	76%	14%
Professionnels des spectacles	370	350	94%	25%	97%
Infirmiers et sages-femmes	190	180	92%	68%	20%
Conducteurs de véhicules légers	70	60	90%	55%	47%
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	120	100	90%	60%	5%
Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise en traitement du cuir	130	110	89%	59%	0%
Plombiers chauffagistes	60	50	87%	82%	0%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	170	150	86%	87%	15%
Personnels de ménage chez des particuliers	80	70	85%	70%	17%

Lecture: Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 98% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 54% au niveau régional. Par ailleurs, 2% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2024, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 297 440 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 217 800 ont été interrogés cette année.

Près de 53 500 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.